

COMISSÃO DA CEDEAO		
ECOWAS COMMISSION		COMMISSION DE LA CEDEAO
Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau	Department of Agriculture, Environment and Water Resources	
ARAA / RAAF		
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation	Regional Agency for Agriculture and Food	

Termes de References

**Atelier d'Analyse du document provisoire du Programme de
Restauration des Terres Agricoles Dégradées pour la sécurité
alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PRTAD)**

Mars 2020

1. Contexte et justification

La politique agricole régionale de la CEDEAO a été adoptée en janvier 2005 à Accra par les Chefs d'État avec pour objectif général de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays. Prenant en compte la structure du secteur et la diversité des systèmes d'exploitation et de production, la politique agricole s'inscrit dans la perspective d'une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs. L'Axe stratégique n°1 de cette politique vise à contribuer à *accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique* via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post-production. L'Axe stratégique n°3 vise l'amélioration de l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables. Le Programme de Restauration des terres agricoles dégradées pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PRTD) vise à contribuer au double objectif des Axes stratégiques n°1 et n°3.

Le PRTD devrait permettre l'amélioration de la capacité des parties prenantes à gérer durablement les terres agricoles et à accroître les superficies cultivables par la restauration durable des terres agricoles dégradées, en suivant une approche axée sur les innovations technologiques et organisationnelles dans les pays de l'espace CEDEAO. Ce programme devrait permettre l'accroissement économique et de la productivité des terres permettant la résilience des populations à l'insécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'adaptation aux impacts des changements climatiques ainsi que l'atténuation des gaz à effet de serre.

Dans ce cadre un document provisoire dudit programme a été formulé et sera analysé au cours d'un atelier régional.

2. Objectif du programme régional de gestion durable des terres dégradées

Les principaux objectifs du PRGTD concernent le Renforcement du cadre institutionnel, la génération et la diffusion des innovations technologiques et organisationnelles et la création d'un environnement favorable à la mise en place d'un Fonds d'Investissement pour la restauration des terres agricoles dégradées.

3. Bénéficiaires du programme

Les bénéficiaires du programme seront les 15 États membres de la CEDEAO qui verront leurs capacités renforcées à divers niveaux, institutionnelles, techniques et scientifiques. Les bénéficiaires directs seront les agriculteurs et les agricultrices y compris les jeunes et les personnes vulnérables de l'espace CEDEAO.

4. Résultats attendus

L'atelier devrait permettre de :

- Partager les données et informations disponibles sur la gestion durable des terres dans les 15 Etats membres de la CEDEAO et au niveau régional ;
- Echanger sur les attentes et préoccupations des bénéficiaires du programme (Pays, producteurs, OIG, secteur privé, etc.) ;
- Analyser le document provisoire du programme de gestion durable des terres dégradées en vue de la formulation du document final.

5. Participants

Prendront part à l'atelier régional les participants provenant :

- Des 15 Etats membres de la CEDEAO
- Les organisations régionales de producteurs (ROPPA, APESS, RBM)
- Les organisations du secteur privé
- Les OIG : CEDEAO, UEMOA, CILSS, WASCAL
- Les organisations internationales : FAO, ICRISAT
- Des personnes ressources sur la thématique

6. Déroulement des travaux de l'atelier

Les travaux de l'atelier se dérouleront en plénière et en groupes de travail suivis de restitutions. Les participants seront invités à partager leurs expériences sur la gestion durable des terres selon un canevas préalablement fourni avec la lettre d'invitation. Par la suite ils seront invités à analyser le document provisoire du programme en sessions de groupes de travail suivies d'une restitution en plénière.

7. Date et lieu

L'atelier est prévu se tenir à Lomé en République Togolaise les 10 et 11 mars 2020.

8. AGENDA

Jour 1	- Activités	- Responsable
9h 00 – 9h 30	Accueil, installation des participants Mot introductif	CEDEAO/ARAA
9h30-10h00	Partages d'expériences et d'informations sur les terres dégradées : organisations régionales ou internationales, ONG	CILSS – CORAF – WASCAL-ICRISAT- UEMOA, AVSF, ROPPA, RBM, APESS, Quelques Etats membres de la CEDEAO.
10h-10h15	- Pause café	
10h15-13h00	Partages d'expériences et d'informations sur les terres dégradées : organisations régionales ou internationales, ONG (suite)	
13h00-14h00	Pause déjeuner	CEDEAO
14h00-15h00	Discussions sur les données et expériences	Participants
15h00-15h30	Présentation du document provisoire de gestion durable des terres dégradées	Consultant
15h30-16h00	Discussions générales	Participants
16h00-16h15	Pause-café	CEDEAO/ARAA
16h15-18h30	Travaux de groupes pour analyse du document provisoire	Participants
Jour 2		
9h00-9h15	Rappel des acquis du Jour 1	Facilitateur
9H15 -13h00	Suite et fin des travaux de groupes	Participants
13h00 -14h00	Pause déjeuner	CEDEAO/ARAA
14h00-18h00	Restitution des travaux de groupes et discussions	Participants
18h00	Cérémonie de clôture des travaux	CEDEAO